



Section Européenne en seconde : dossier de candidature



Le nombre de places est limité à 50 élèves.

La sélection se fera à partir du dossier établissement et d'un entretien.

Cette fiche, accompagnée des **bulletins des 2 premiers trimestres de la classe de Troisième**, sont à renvoyer au collège.

L'admission dans une option sera effective uniquement après réception du courrier d'affectation par l'inspection académique au lycée Jean Perrin.

La sélection sera faite selon les 3 critères suivants (non hiérarchisés) :

- L'appréciation de l'enseignant d'anglais** de l'année en cours et **du Professeur Principal** (lui faire remplir la partie correspondante au verso de ce document)
- Le dossier scolaire** (appréciations dans toutes les matières sur les bulletins de l'année en cours, **en particulier le sens de l'effort et la vie scolaire au collège**).

NOM : _____ **PRENOM :** _____ **CLASSE :**

Etablissement Actuel :

Adresse mail de la famille :

Les résultats de présélection sur dossier seront envoyés par mail début juin 2023.

Vous voudrez bien contacter le lycée au 02 40 32 44 01 si vous ne recevez pas ce mail.

Adresse postale de la famille :

Avis du chef d'établissement du collège d'origine :

Très favorable	Favorable	Assez favorable	Défavorable

Visa du chef d'établissement :

Date :

Signature de l'élève :

Signatures des parents :